

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°13
Travaux de renforcement de chaussée en enrobés

Commune de LOYAT

Mai 2023

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2023, le département du Morbihan a décidé de renforcer et de renouveler la couche de roulement sur la section de la RD 13 reliant les communes de Guilliers et Loyat.

Après une première section effectuée en juin 2022 côté Guilliers, les travaux concernent désormais la section située sur la commune de Loyat.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Nord Est – SERD de MAURON)

Montant de l'opération : 328 054 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise PIGEON Bretagne Sud

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux portent sur :

- Le renforcement de la chaussée en Grave Bitume (GB)
- La réalisation de la couche de roulement en Béton Bitumineux Souple (BBS)

Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux démarreront le lundi 22 mai 2023 pour une durée prévisionnelle de 12 jours.

La coordination sécurité sera assurée par l'entreprise PROJECTIO SAS.

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation du 22 mai au 2 juin 2023



Itinéraires des déviations :

Sens GUILLIERS – LOYAT : Par la RD 16 jusqu'au giratoire de Brocéliande, puis la RD 766 jusqu'au giratoire de St MALO où les usagers retrouveront leur itinéraire.

Sens LOYAT - GUILLIERS : Par itinéraire inverse.

L'accès des riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.